

PRIMES ÉLEVEURS : LES "PP" SUR LE POINT DE MENER L'ENQUÊTE

Par Sylvain COPIER | Publié le vendredi 18 mai 2018 à 16:50

Mots clés :

PP, éleveurs, association, primes



L'association des "PP" présidée par Hubert Tassin a fait parvenir le communiqué suivant à notre rédaction...

Comment s'adapter après six mois de suppression des primes à l'éleveurs aux chevaux d'âge ?

Dans le cadre du plan de réduction des allocations, prix et primes, France Galop a décidé de supprimer en 2018 le versement des primes à l'éleveur pour les chevaux de 6 ans et + en plat et 10 ans et + en obstacle. L'engagement a été pris de revenir sur cette suppression en rétablissant toutes les mesures favorables aux chevaux français prises

de façon temporaire dès lors qu'une augmentation des enveloppes serait possible et avant toute autre affectation. Cependant, après cinq mois de l'exercice, face à l'émoi suscité par cette mesure, il apparaît nécessaire de consulter les propriétaires et éleveurs français pour connaître leur jugement sur cette évolution qui affecte spécifiquement des chevaux élevés en France et réalisant des performances dans des courses disputées en France, souvent nécessaires pour assurer la recette du PMU au Galop. La disposition jugée par beaucoup discriminatoire pourrait même conduire des éleveurs à abandonner. Ainsi, l'Association PP a pris l'initiative d'organiser, dans les prochains jours, une vaste consultation. Elle sera ouverte à tous les éleveurs, membres ou non d'un syndicat ou d'une association. Nous souhaitons d'ailleurs que les autres associations d'éleveurs s'associent à notre initiative.

A l'issue de cette consultation et à la lumière des montants des primes réellement distribuées sur les 6 premiers mois de l'année, des propositions concrètes, et budgétairement compatibles, seront alors formulées.